

La Charte nationale de l'Environnement et du Développement Durable

Rabat, 2. April 2014

KAS/ Association Ribat Al Fath pour le développement durable/
Université Mohammed V Agdal, Faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales / Ministère Délégué auprès du Ministre de
l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Libération

Réunion

"Tous pour activer la **Charte nationale pour l'environnement et le développement durable**" est le thème retenu pour la réunion nationale qui a eu lieu le 2 avril à Rabat à l'initiative de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable en partenariat avec le ministère délégué auprès du ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement en charge de l'environnement. Cette rencontre a été organisée en partenariat avec l'Université Mohammed V-Agdal et la **Fondation Konrad Adenauer**.

Jeudi 3 Avril 2014

http://www.libe.ma/Divers_a48686.html

L'ECONOMISTE
LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

ENVIRONNEMENT: LA MINISTRE DEVOILE SA STRATEGIE

-DEVELOPPER UNE ECONOMIE VERTE ET INCLUSIVE

-INTEGRER LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

-LA TARIFICATION DE L'EAU AGRICOLE SERA REVUE



La stratégie nationale de l'environnement vise à responsabiliser davantage les différents départements ministériels, en leur imposant d'intégrer la composante durabilité dans toutes leurs politiques publiques», a souligné Hakima El Haite, ministre en charge de l'Environnement. Ils disposent d'un délai de 2 ans pour se conformer à cette exigence

La loi-cadre portant charte de l'environnement et du développement durable impose au gouvernement de mettre en place une stratégie nationale. Elle lui accorde un délai de 2 ans pour se conformer à cette exigence. Aujourd'hui, cette stratégie est fin prête. C'est ce qu'a affirmé Hakima El Haite, ministre en charge de l'Environnement, lors d'une rencontre organisée par l'association Ribat Al-Fath pour le développement durable, hier à Rabat. Elle a saisi l'occasion pour donner un avant-goût de cette nouvelle feuille de route qui établit le principe de responsabilité élargie et de la réparation des dégâts. En effet, cette «stratégie impose aux différents départements ministériels d'intégrer la composante durabilité dans toutes leurs politiques publiques», a souligné la ministre harakie. Mieux, ces établissements disposent d'un délai également de 2 ans pour se conformer à cette exigence. Selon El Haite, les pressions exercées sur les ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes ne sont pas suffisamment prises en compte par les différents secteurs. En responsabilisant davantage les départements ministériels, El Haite veut résorber le déficit en matière de politiques publiques. Elle remet d'ailleurs en cause la volonté du Maroc de développer les énergies renouvelables tout en maintenant la compensation de l'énergie fossile. Une incohérence aux yeux de la ministre. Concrètement, la stratégie de l'environnement propose un modèle écologique de croissance. L'idée est d'assurer la transition vers une économie verte et inclusive. Désormais, tous les projets du gouvernement devront s'orienter vers l'économie de l'eau et l'énergie. L'objectif est de rationaliser la consommation et d'atténuer la pression sur ces ressources rares. Concrètement, le développement d'une économie verte permettra au Maroc d'économiser 2,5 milliards de m³ d'eau. Par ailleurs, la stratégie nationale de l'environnement consacre également la valorisation de l'eau agricole. Il s'agira de revoir la tarification de cette ressource qui reste «dérisoire», notamment 3 DH le mètre cube contre 12 DH en Espagne. Cette mesure devrait susciter des remous auprès des professionnels de ce secteur à fort impact sur les ressources.

Le développement de l'économie verte au Maroc exige la lutte contre le réchauffement climatique. Ce chantier est prévu par la stratégie nationale qui envisage de renforcer la gouvernance en matière de gestion des risques. Outre l'aspect écologique, la stratégie de l'environnement se veut également inclusive.

L'idée est d'intégrer la notion de développement humain dans tout projet économique. Pour la ministre, les politiques publiques actuelles ne prennent pas suffisamment en considération l'impact sur les populations.

La concrétisation de cette nouvelle feuille de route risque de se heurter à de nombreux obstacles. En tête, l'incapacité des communes à gérer la problématique des déchets et la difficulté de mobiliser le foncier. L'absence de programmes pour les ordures industrielles et le retard dans l'élaboration des plans provinciaux de gestion des déchets ménagers compliqueront davantage la mise en place de cette stratégie. Sans oublier la non-application de l'article 23 de la loi relative à la gestion des déchets et à leur élimination qui crée une redevance pour les prestations des services publics.

Une loi-cadre toujours critiquée

La mise en place de la loi-cadre avait suscité de grands remous. Pour certains militants du développement durable, l'urgence n'était pas d'établir une réglementation. Deux mois après son adoption par le Parlement, ce texte ne fait toujours pas l'unanimité. Farid El Bacha, président délégué de l'association Ribat Al Fath, a remis en cause la capacité de cette loi-cadre à atteindre les objectifs fixés. Pour lui, «il fallait plutôt privilégier le droit mou. Malgré les apparences, ce droit, bien que non obligatoire, peut être appliqué et respecté par ses destinataires. Ce type d'assise juridique laisse dégager une certaine latitude permettant une meilleure réception auprès des citoyens».

vendredi 04 avril 2014

<http://www.leconomiste.com/article/930871-environnement-la-ministre-d-voile-sa-strat-gie>



Les départements gouvernementaux doivent intégrer l'économie verte et le développement durable dans les politiques publiques (Mme El Haite)

Rabat, 02 avr. 2014 (MAP) - La ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, a indiqué, mercredi à Rabat, que l'ensemble des départements gouvernementaux doivent s'engager à intégrer l'économie verte, les changements climatiques et le développement durable dans les politiques publiques.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable en partenariat avec le ministère de tutelle, sous le signe "Ensemble pour la mise en œuvre de la charte nationale de l'environnement et du développement durable", Mme El Haite a souligné que la réalisation d'une convergence entre les politiques publiques relatives aux changements climatiques, à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et

à la préservation des ressources énergétiques, permettra d'atteindre les objectifs tracés pour permettre au Maroc de se doter d'une économie verte.

Et la ministre d'indiquer qu'une rencontre nationale sera organisée, le 16 septembre prochain, pour la mise en œuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable, un texte appelé à devenir une référence pour toutes les politiques publiques.

La mise en œuvre de cette loi-cadre, qui englobe une stratégie nationale de l'environnement et du développement durable, requiert l'implication de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, en tant que partenaire essentiel dans la réalisation du développement durable, a-t-elle mis en avant.

De son côté, le président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, Abdelkrim Bennani, a estimé que la mise en œuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable est une responsabilité partagée entre l'Etat et la société civile.

Aucune initiative ou démarche relative à l'environnement et au développement durable ne peut être adoptée sans l'implication de la société civile, qui joue un rôle essentiel dans la sensibilisation de l'opinion publique aux sujets évoqués dans ladite charte, a-t-il affirmé.

Dans l'objectif d'associer la société civile à ce chantier, une convention a été signée entre l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable et le département ministériel en charge de l'Environnement. En vertu de cette convention, l'Association s'engage à organiser des colloques et des rencontres de communication pour la sensibilisation aux questions de l'environnement et du développement durable. Pour sa part, le ministère s'engage à fournir à l'Association les moyens nécessaires pour faciliter lesdites opérations de sensibilisation.

02.04.2014

<http://www.menara.ma/fr/2014/04/02/1100977-les-d%C3%A9partements-gouvernementaux-doivent-int%C3%A9grer-l%E2%80%99%C3%A9conomie-verte-et-le-d%C3%A9veloppement-durable-dans-les-politiques-publiques-mme-el-haite.html>



Royaume du Maroc



La ministre déléguée auprès du ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, a indiqué, mercredi à Rabat, que l'ensemble des départements gouvernementaux doivent s'engager à intégrer l'économie verte, les changements climatiques et le développement durable dans les politiques publiques.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable en partenariat avec le ministère de tutelle, sous le signe "Ensemble pour la mise en œuvre de la charte nationale de l'environnement et du développement durable", Mme El Haite a souligné que la réalisation d'une convergence entre les politiques publiques relatives aux

changements climatiques, à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et à la préservation des ressources énergétiques, permettra d'atteindre les objectifs tracés pour permettre au Maroc de se doter d'une économie verte.

Et la ministre d'indiquer qu'une rencontre nationale sera organisée, le 16 septembre prochain, pour la mise en œuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable, un texte appelé à devenir une référence pour toutes les politiques publiques.

La mise en œuvre de cette loi-cadre, qui englobe une stratégie nationale de l'environnement et du développement durable, requiert l'implication de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, en tant que partenaire essentiel dans la réalisation du développement durable, a-t-elle mis en avant.

De son côté, le président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, Abdelkrim Bennani, a estimé que la mise en œuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable est une responsabilité partagée entre l'Etat et la société civile.

Aucune initiative ou démarche relative à l'environnement et au développement durable ne peut être adoptée sans l'implication de la société civile, qui joue un rôle essentiel dans la sensibilisation de l'opinion publique aux sujets évoqués dans ladite charte, a-t-il affirmé.

Dans l'objectif d'associer la société civile à ce chantier, une convention a été signée entre l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable et le département ministériel en charge de l'Environnement.

En vertu de cette convention, l'Association s'engage à organiser des colloques et des rencontres de communication pour la sensibilisation aux questions de l'environnement et du développement durable. Pour sa part, le ministère s'engage à fournir à l'Association les moyens nécessaires pour faciliter lesdites opérations de sensibilisation.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec l'Université Mohammed V Agdal et **la Fondation Konrad Adenauer**, avait pour objectif d'engager le débat sur les mesures et les conditions nécessaires pour la mise en œuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable.

02/04/2014

<http://www.maroc.ma/fr/actualites/mme-el-haite-les-departements-gouvernementaux-doivent-integrer-leconomie-verte-et-le>



Les départements gouvernementaux doivent intégrer l'économie verte et le développement durable dans les politiques publiques (Mme El Haite)

Rabat - La ministre déléguée auprès du ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, a indiqué, mercredi à Rabat, que l'ensemble des départements gouvernementaux doivent s'engager à intégrer l'économie verte, les changements climatiques et le développement durable dans les politiques publiques.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable en partenariat avec le ministère de tutelle, sous le signe "Ensemble pour la mise en oeuvre de la charte nationale de l'environnement et du développement durable", Mme El Haite a souligné que la réalisation d'une convergence entre les politiques publiques relatives aux changements climatiques, à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et à la préservation des ressources énergétiques, permettra d'atteindre les objectifs tracés pour permettre au Maroc de se doter d'une économie verte.

Et la ministre d'indiquer qu'une rencontre nationale sera organisée, le 16 septembre prochain, pour la mise en oeuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable, un texte appelé à devenir une référence pour toutes les politiques publiques.

De son côté, le président de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, Abdelkrim Bennani, a estimé que la mise en oeuvre de la loi-cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable est une responsabilité partagée entre l'Etat et la société civile, soulignant qu'aucune initiative ou démarche relative à l'environnement et au développement durable ne peut être adoptée sans l'implication de la société civile, qui joue un rôle essentiel dans la sensibilisation de l'opinion publique aux sujets évoqués dans ladite charte.

Mercredi, 2 avril, 2014

<http://www.mapexpress.ma/actualite/les-departements-gouvernementaux-doivent-integrer-leconomie-verte-et-le-developpement-durable-dans-les-politiques-publiques-mme-el-haite/>



نقاش حول تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة

نظمت جمعية رباط الفتح للتنمية المستدامة بشراكة مع الوزارة المنتدبة لدى وزير الطاقة والمعادن والماء والبيئة المكلفة بالبيئة لقاء وطنيا تحت شعار من أجل تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة

صوت وصورة

نقاش حول تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة

نقاش حول تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة

مئات المبرمجين في وقت أسرع وجهاً لوجهاً

نظمت جمعية رباط الفتح للتنمية المستدامة بشراكة مع الوزارة المنتدبة لدى وزير الطاقة والمعادن والماء والبيئة المكلفة بالبيئة لقاء وطنيا تحت شعار من أجل تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة

أبدأ العمل من المنزل
حسابات طو العوالم العربي أسرع وتتراه
الخدمات المتوفرة - استفسور من مهارتك
وأبدأ العمل من المنزل اليوم.

العمل على الإنترنت أصبح ممكناً
تلقى ذلك الملايين شهرياً في خلال
حسابات - المواقع العربي أسرع وتتراه
الخدمات المتوفرة.

استمرال ربح من الإنترنت!
فكاه القليل في حسابات تحفظون داخل
الصفحة بطلبات الدورات شهرياً - سجل أن
واتهم لهم!

انضموا الى ماروك برس على

جميع مقاطع الفيديو المتواجدة في ماروك برس مستضافة على مواقع أخرى خارجية. لذلك
ف ماروك برس ليست مسؤولة بأي حال عن محتوى هذه المقاطع

Maroc Press
google.com/marocpress.com

<http://maroc-press.com/videos/909.html>

منارة

يتعين على القطاعات الوزارية إدماج الاقتصاد الأخضر والتغيرات المناخية والتنمية المستدامة في السياسات العمومية (السيدة الحيطي)

الرباط/02 ابريل 2014 /ومع/ أكدت الوزيرة المنتدبة لدى وزير الطاقة والمعادن والماء والبيئة المكلفة بالبيئة السيدة حكيمة الحيطي، اليوم الأربعاء بالرباط، أنه يتعين على جميع القطاعات الوزارية الالتزام بإدماج الاقتصاد الأخضر والتغيرات المناخية والتنمية المستدامة في السياسات العمومية. وأضافت الوزيرة، خلال لقاء وطني نظمه جمعية رباط الفتح للتنمية المستدامة بشراكة مع الوزارة تحت شعار "جميعا من أجل تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة" أن تحقيق الانسجام بين السياسات العمومية المتعلقة بمواجهة التغيرات المناخية والاستغلال المعقلن للموارد الطبيعية والحفاظ على المواد الطاقية سيتمكن من بلوغ الأهداف التي سطرها المغرب لبلوغ الاقتصاد الأخضر.

وأشارت السيدة الحيطي الى أنه سيتم يوم 16 شتنبر القادم عقد مناظرة وطنية حول تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة عن طريق القانون الإطار الذي سيشكل مرجعا بالنسبة لكل السياسات العمومية. وترى الوزيرة ان تنزيل هذا القانون الإطار ، الذي يتضمن استراتيجية وطنية للبيئة والتنمية المستدامة ، يقتضي إشراك المجتمع المدني الذي يضطلع بأدوار دستورية في بلورة السياسات العمومية ، ويعد شريكا أساسيا في مسلسل تحقيق التنمية بمعية القطاعات الوزارية وكافة الفعاليات الوطنية .

من جانبه، اعتبر رئيس جمعية رباط الفتح السيد عبد الكريم بناني أن تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة مسؤولية مشتركة بين الدولة والمجتمع المدني، مؤكدا أنه لا يمكن إقرار مبادرات وتدابير تهم البيئة والتنمية المستدامة دون إشراك المجتمع المدني الذي يضطلع بدور محوري في تحسيس وتنوير الرأي العام بخصوص المواضيع التي يتضمنها هذا الميثاق.

ومن أجل إشراك الفعاليات الجمعوية في تفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة ، تم خلال هذا اللقاء توقيع اتفاقية تعاون بين جمعية رباط الفتح والوزارة المكلفة بالبيئة تتوخى تيسير المبادرات التي يتخذها المجتمع المدني في هذا المجال .

وبموجب هذه الاتفاقية، تلتزم الجمعية بتنظيم ندوات علمية وتظاهرات تواصلية للتحسيس بقضايا البيئة والتنمية المستدامة في كافة الأوساط ، فيما تعمل الوزارة على مد الجمعية بالوسائل الضرورية لتسهيل عملية التحسيس والتوعية .

يشار إلى أن هذا اللقاء، الذي نظم بشراكة مع جامعة محمد الخامس أكدال و"مؤسسة كونراد أدينوار" الألمانية توخى إثارة النقاش حول التدابير والاجراءات والظروف الكفيلة بتفعيل الميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة عن طريق القانون الاطار

02.04.2014

www.menara.ma/ar